

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les motocyclistes reprennent le casque



Les motocycles/DR

A la suite de l'opération de régulation de circulation des taxis-motos lancée le 10 octobre, à Brazzaville, par la Direction générale de la sécurité présidentielle, les conducteurs de motocycle se conforment de plus en plus aux dispositions de la réglementation, en vigueur depuis le 8 juillet 2024.

La réglementation exige, entre autres, l'immatriculation des motocycles, le port obligatoire du casque et du gilet fluorescent numéroté, notamment pour ceux exerçant dans le secteur du transport public de personnes.

SÉCURITÉ CIVILE

Les interventions en hausse cette année



Les participants à la présentation du rapport

Selon un rapport présenté par le commandant en second de la sécurité civile, le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto, les interventions déjà réalisées cette année sont en hausse de 12,25% par rapport aux années antérieures. Une progression qui se justifie par une capacité renforcée des services de sécurité civile à répondre efficacement aux besoins sanitaires des candidats aux différents examens et concours.

Le bilan révèle que 21627 personnes ont été secourues, notamment à Brazzaville qui a enregistré le plus grand nombre d'interventions avec 7905 cas, suivie du département de la Sangha (1934 cas), de Pointe-Noire/Kouilou (1863 cas) et de la Likouala (1707 cas).

Page 9

CONGRÈS DU PCT

Un appel à la mobilisation de fonds pour les assises



Pierre Moussa entouré d'Antoinette Kebi et d'Anatole Collinet Makosso

Au cours d'une réunion tenue sous la direction du secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, la coordination du comité préparatoire du 6e congrès ordinaire du principal parti de la majorité présidentielle a annoncé avoir déjà collecté 55% du budget prévu pour la tenue de ces assises.

« Nous pensons qu'il faudra encore booster un peu plus chacun de nous pour que nous puissions avoir le montant prévu dès le départ. Nous pouvons dire que nous sommes autour de 55% encore, ce n'est pas beaucoup, mais nous espérons y arriver si tout le monde met la main à la pâte », a indiqué Antoinette Kebi, membre du comité d'organisation.

Page 2

POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Les pays de la Cémac invités à la prudence

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Baltasar Engonga Edjo'o, a appelé, à l'occasion de la

42^e session ordinaire du Collège de surveillance multilatérale, les États membres à la prudence dans l'action, conformément aux orientations des politiques éco-

nomiques et des programmes triennaux de convergence.

« Concernant la conformité aux critères de convergence, seuls le Cameroun, la RCA et

la Guinée équatoriale ont réussi à respecter deux critères en 2024, tandis que le Congo, le Gabon et le Tchad n'en ont respecté qu'un », rapportent les conclusions des membres du Collège qui notent, par ailleurs, positif le redressement continu du taux de couverture exté-

rieure de la monnaie qui s'est établi à 74,9 % en 2024.

Page 16

Éditorial

Gagne-pain

Page 2

ÉDITORIAL

Gagne-pain

Nous relayons l'appel publié par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le 7 octobre dernier, sur l'ouverture cette année scolaire 2025-2026 de lycées spécialisés en économie sociale et familiale dans une dizaine de localités congolaises : Brazzaville, Pointe-Noire, Impfondo, Sibiti, Ouessou, Éwo, Owando, Dolisie, Mossendjo, Madingou.

Ces établissements dédiés à la valorisation des métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de l'assistance et l'aide à la personne, des techniques d'habillement ont besoin d'équipes qualifiées pour fonctionner. En conséquence, la tutelle demande aux personnes disposées à se lancer dans cette belle aventure de déposer un dossier auprès de ses services.

Pour autant que l'on s'en tienne à la nature du diplôme exigé des potentiels candidats, l'on s'aperçoit que le ministère veut relever le niveau de recrutement. Sont intéressés, les postulants détenteurs d'un master, d'une licence ou d'un brevet de technicien supérieur dans les spécialités énumérées plus haut. Il faut, en effet, des « valeurs sûres » pour prendre en main les étudiants admis dans ces nouveaux lycées.

À travers le pays, surtout dans l'hinterland et les quartiers périphériques des grandes villes, existent bel et bien des hôtels et restaurants dont il importe de mieux former les employés pour qu'ils répondent de la qualité du service client. Elargir la gamme de formation aux métiers de l'assistance et du vêtement aura nul doute un effet d'entraînement sur les vocations de jeunes désireux de se prendre en charge. Que les finalistes dans ces domaines aient l'opportunité d'exercer n'est que justice.

Ici ou ailleurs, le marché de l'emploi est toujours sous-tension. Parce que l'offre est en deçà de la demande. Que l'on soit dans les secteurs de pointe, ou dans les métiers moins en vue qui sont indispensables à l'harmonie sociale, obtenir un emploi assure l'indépendance et la stabilité individuelle. Sans ignorer cette vérité indéniable quand il est question de parler du gagne-pain : il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens.

Les Dépêches de Brazzaville

6° CONGRÈS DU PCT

Les préparatifs vont bon train

Sur les sept commissions thématiques mises en place, cinq ont déjà déposé leurs rapports en attendant les deux autres qui le feront sous peu. Le constat a été fait le 9 octobre lors de la réunion de la coordination du comité préparatoire du 6e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT).



Pierre Moussa entouré d'Antoinette Kebi et d'Anatole Collinet Makosso

Réunie sous la direction de son président, Pierre Moussa, la coordination du comité préparatoire du prochain congrès du PCT a examiné l'évolution des travaux réalisés dans les sept commissions thématiques et les sept commissions techniques. « Au cours de cette réunion, nous avons pu nous rendre compte que toutes les commissions, quasiment toutes, ont déjà déposé leurs rapports, il ne reste que deux commissions qui s'apprêteront à le faire très vite. Nous pensons que nous restons dans le timing du chronogramme du congrès même s'il y a quelques aménagements que nous avons dû faire. Mais pour l'ensemble, le tout se déroule très bien », a expliqué le rapporteur adjoint du comité préparatoire, Antoinette Kebi. Selon elle, la coordination est confiante de tout ce qui se passe au niveau des commissions en attendant la réunion avec le comité d'organisation technique qui va regarder ces documents avant de les envoyer à la

réunion du bureau politique qui les transmettra ensuite au Comité central. « Donc, la première étape c'est la réunion de la coordination qui sera suivie de la rencontre du comité, et à la fin, nous aurons le bureau politique et le Comité central avant d'arriver aux fédéraux », a-t-elle poursuivi. S'agissant des cotisations spéciales, la coordination a exprimé sa satisfaction, même si elle est encore loin d'atteindre le montant fixé. « Nous pensons qu'il faudra encore booster un peu plus chacun de nous pour que nous puissions avoir le montant prévu dès le départ. Nous pouvons dire que nous sommes autour de 55% encore, ce n'est pas beaucoup, mais nous pensons que nous allons y arriver si tout le monde met la main à la pâte », a indiqué Antoinette Kebi. L'ouverture des travaux du 6e congrès ordinaire du PCT, initialement prévue le 19 ou 20 décembre, pourrait avoir lieu le 27 du même mois en raison de la clôture de la session budgétaire au

niveau des deux chambres du Parlement, le 23 décembre. D'après le rapporteur adjoint du comité préparatoire, les dates seront validées par le Comité central du parti. Notons que dans le cadre des préparatifs de son 6° congrès ordinaire, le PCT a mis en place sept commissions thématiques. Il s'agit notamment des commissions politique ; doctrine économique et financière du parti ; réformes institutionnelles et organisationnelles du parti ; politique sociale et culturelle du parti ; unions catégorielles et mouvement associatif ; politique de communication du parti ; politique environnementale et développement durable du parti. Concernant les commissions techniques, on note la commission logistique du congrès ; la commission finances ; la commission communication du congrès ; la commission protocole, transport et hébergement ; la commission investiture des congressistes, ainsi que les commissions santé et sécurité.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N’Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Réduire les coûts des frais de participation aux différents scrutins

Le ministre, commissaire du Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015, Dominique Basseyla, au cours d'une communication le 9 octobre à Brazzaville, a fait le point des recommandations non exécutées, tout en appelant à la réduction des frais de participation aux différentes élections.

Le Comité ad hoc s'est prononcé, entre autres, sur les coûts élevés des cautions aux élections en République du Congo, notamment 25 millions FCFA pour la présidentielle, 1,5 million FCFA et 500 mille FCFA par liste aux élections locales. « *Manifestement, ces montants dissuadent beaucoup de citoyens porteurs de bonnes idées, mais ne peuvent se présenter à une quelconque élection par manque de moyens financiers. C'est pourquoi, le Comité ad hoc de suivi pense que ces montants doivent être repensés lors de la prochaine rencontre politique. Il faut œuvrer pour réduire les coûts des élections, une nouvelle gamme de frais de participation doit être établie en tenant compte des réalités sociales* », a déclaré Dominique Basseyla.

En l'absence de la biométrie, le Comité ad hoc a félicité le gouvernement d'avoir opté pour la révision administrative des listes électorales. Il a rappelé que l'organisation des élections apaisées, libres et transparentes ainsi que la préservation de la paix sociale dépendent de la bonne maîtrise des listes électorales. Selon Dominique Basseyla, les prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie n'ont pas connu une



Les membres du Comité ad hoc/Adiac

exécution effective. « *Compte tenu de la complexité et de la lourdeur du recensement biométrique, le Comité ad hoc félicite le gouvernement d'avoir opté pour la révision administrative des listes électorales, une opération souple et démocratique qui sera à même de produire des listes électorales fiables et crédibles. Le Comité de suivi lance un appel solennel à tous les Congolais, de se soumettre, département par département, à cette opération, pour que demain, les experts de chiffres ne se livrent pas aux calculs théoriques et chimériques, pour contester les résultats sortis de cette révision* », a-t-il invité.

D'après lui, le processus électoral enclenché le 1^{er} septembre traduit le consensus obtenu avec l'ensemble des acteurs. La cohérence, l'intégrité et l'égalité permettent, a dit le commissaire général du Comité ad hoc, la pleine participation des partis politiques et de leurs militants aux opérations de révision des listes électorales, garantissant un corps électoral fiable et des résultats incontestables sortis des urnes.

Quelques suggestions

Parlant de l'institutionnalisation de la Commission nationale électorale indépendante, il a noté que malgré la mise en place de tout le dispositif, aucune initiative allant dans le sens du renforce-

ment de l'indépendance de cette structure, notamment la création d'une ligne budgétaire propre lui permettant de conforter son autonomie financière, organisationnelle et fonctionnelle, n'a pris le corps. « *S'agissant de la Commission nationale électorale indépendante, l'enjeu est de consolider l'indépendance de cette structure par la transparence. Pour plus d'efficacité, il convient d'améliorer et de démocratiser le cadre juridique d'administration et de gestion des élections. A cet égard, des innovations conséquentes ont été apportées dans le projet de loi électorale adopté par le Conseil des ministres du 7 octobre 2025. Le processus élec-*

toral doit tendre à renforcer la gouvernance électorale et la qualité des élections pour réduire les conflits électoraux et politiques », a-t-il estimé.

Pour lui, 2025 est une année pré-électorale au cours de laquelle doivent être mis au point tous les instruments juridiques et institutionnels de la gouvernance électorale. « *Il est vrai que la gouvernance électorale a connu beaucoup de progrès mais beaucoup aussi reste à faire. Notre pays a toujours organisé des élections libres, régulières et transparentes. Même si le processus connaît parfois quelques remises en cause par certains acteurs politiques* », a-t-il résumé.

Dans sa communication, Dominique Basseyla est également revenu sur ses propositions visant l'institution d'une vice-présidence de la République et la refondation du microcosme politique congolais avec l'existence de trois blocs. Il s'agit notamment des blocs des partis républicains ; des partis socio-démocrates et celui des partis du centre. Conséquence : trois candidats, soit un par bloc lors de l'élection présidentielle et trois listes pour les législatives et les locales.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Vents et marées

Avec assurance et détermination, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) amorce le dernier virage vers la tenue de son deuxième congrès ordinaire en novembre prochain. Le fait que cette formation politique n'a pu organiser de telles retrouvailles de façon plus régulière au long de ses trois décennies d'existence est le signe que les nombreuses crises qu'elle a connues l'ont profondément affectée.

Les luttes internes exacerbées par la perte du pouvoir en 1977 l'avaient à l'époque menacée d'éclatement. En témoigne la multitude de mouvements dissidents lancés à l'initiative des dirigeants ayant quitté le « navire » pendant les moments d'incertitude. Aujourd'hui, la donne au sein de l'Upads paraît plus sereine : durant le congrès départe-

mental tenu à Brazzaville, les 4-5 septembre, en même temps que dans les autres départements du Congo dans la perspective des assises nationales du mois prochain, les responsables locaux se sont réjouis de l'unité retrouvée.

Contre « vents et marées », assureraient-ils à cette occasion, l'Upads réunira son congrès en s'adaptant « aux réalités de notre environnement politique et de notre temps ». Et de rappeler en substance l'attachement de leur mouvement aux idéaux de démocratie et de souveraineté nationale. Le parti ayant survécu à tant de soubresauts, ses leaders savent que les réunions publiques du genre de celle qui les attend dans quelques semaines sont aussi des moments où s'expriment les ambitions individuelles. Dans ce cas précis, les hommes et les femmes ap-

pelés à les partager voudront le faire de façon libre et démocratique. Les débats promettent d'être ouverts d'autant plus que le parti ambitionne de sortir de son congrès revigoré.

Comment l'Upads se déterminera-t-elle par rapport à l'important rendez-vous électoral de l'année prochaine ? Comment la principale formation politique de l'opposition congolaise assumera-t-elle le renouvellement de ses instances dirigeantes à l'occasion de ce congrès tant attendu ? Sans anticiper sur les conclusions de cette cuisine interne aux « Upadésiens », tout porte à croire que pour la direction nationale, l'échéance la plus proche, à savoir le congrès, portera le poids d'une certaine renaissance dans la gestion de son instrument de lutte politique. Elle pointe à l'horizon.

Gankama N'Siah



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

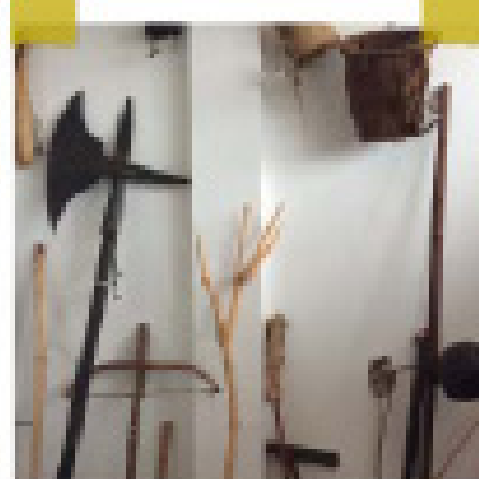
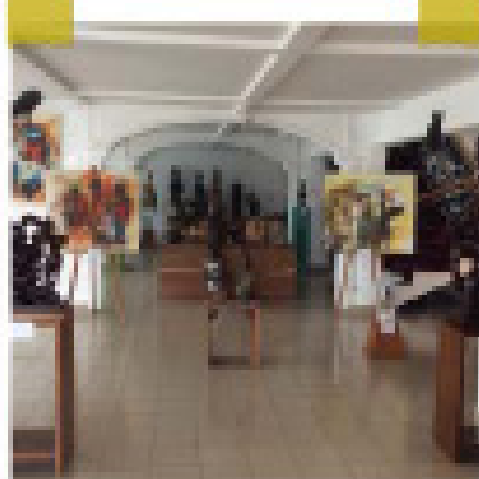
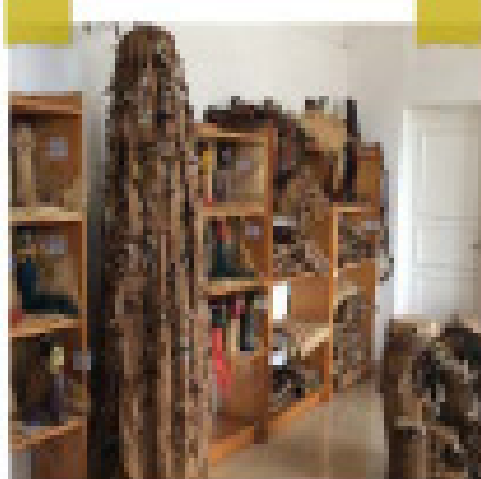
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

BANCARISATION

Des véhicules mobiles bancaires pour une proximité avec le grand public

Dans la perspective de renforcer l'accès aux services bancaires et valoriser ceux de proximité au grand-public, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA-Bank) a lancé, le 10 octobre, des véhicules mobiles bancaires (VBM). Une innovation qui vise à accroître le taux de bancarisation de la population congolaise, notamment les personnes éloignées du système financier classique.

Avant son déploiement effectif, le VBM a été expérimenté auprès de l'entreprise MBTP, un partenaire stratégique de BSCA-Bank. Cette nouvelle agence bancaire itinérante, équipée des dernières technologies, ambitionne de rapprocher la banque de la population. D'après le directeur adjoint de la banque de détail, Olandzobo Bodegard Maoland, le projet s'inscrit dans une dynamique nationale de modernisation et d'inclusion financière. « Dans le cadre du rapprochement de nos clients, notre institution a pris l'initiative d'apporter la banque là où les Congolais vivent, travaillent et entreprennent », a-t-il expliqué.

Déjà présenté au public lors des festivités du 15 août dernier, jour de l'indépendance de la République

du Congo, le VBM entend désengorger les agences traditionnelles, notamment lors des périodes de paie des fonctionnaires et autres particuliers. À bord du VBM, les clients peuvent effectuer toutes les opérations classiques offertes par une agence traditionnelle : l'ouverture de comptes bancaires ; les retraits et dépôts ; le paiement de factures ; l'accès aux guichets automatiques (GAB/DAB) ; et le paiement de salaires, avec un accompagnement personnalisé par un personnel qualifié.

En ciblant particulièrement les petites et moyennes entreprises, les commerçants, les agriculteurs et toutes les personnes vivant dans des zones moins desservies, BSCA-Bank veut combler un vide structurel en matière de services financiers. Selon le directeur adjoint de la



Le VBM déployé au sein de MBTP/Adiac

de la banque de détail, l'initiative de VBM répond à l'appel du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, en faveur d'une économie plus inclusive, résiliente et tournée vers l'avenir. « Nous croyons fermement que l'accès aux services financiers est un

levier puissant de développement, un moteur d'autonomie et de dignité pour notre population », a souligné Olandzobo Bodegard Maoland.

Au-delà de sa simple fonction, ce nouveau service mobile devient un symbole d'innovation et de progrès

social. Il incarne une nouvelle façon de faire de la banque. « La BSCA-Bank a tenu à remercier ses partenaires techniques, ses collaborateurs ainsi que sa clientèle pour la confiance accordée », a lancé ce cadre de la banque.

Fiacre Kombo

2^e ÉDITION DU WEF

Faire du Congo un hub de l'entrepreneuriat féminin

Les recommandations de la deuxième édition de Women economic forum (WEF) qui vient de se clôturer à Brazzaville appellent à faire du pays un pôle de développement de l'entrepreneuriat par des femmes et à accélérer l'inclusion financière.

Pour la présidente de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo, Flavie Lombo, la deuxième édition du WEF est le début d'un changement dans l'entrepreneuriat féminin. « Les femmes doivent mutualiser leurs efforts pour tracer ensemble la trajectoire de développement dans ce pays riche en opportunités », a-t-elle indiqué, en mettant un accent particulier sur la formalisation et l'inclusion financière. Dans la perspective de faire du Congo un hub de l'entrepreneuriat féminin, les recommandations ont été formulées à l'issue de cette édition tenue sur le thème « Genius, inclusion financière ».

Il s'agit de « faciliter l'accès au financement par des mécanismes adaptés et des instruments inclusifs; du renforcement des capacités avec des incubateurs; du



Congratulation des femmes qui se sont distinguées dans l'entrepreneuriat/Adiac

mentorat et des formations continues; d'assurer un environnement politique réglementaire favorable qui valorise le leadership féminin et sécurise l'initiative économique », a déclaré Vanessa Mavila, membre

de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo. La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, qui a salué cette initiative du secteur a appelé les

femmes à tirer profit de toutes les mesures que le gouvernement a mises en place pour faciliter l'entrepreneuriat féminin en matière d'accompagnement, d'assouplissement de certaines mesures facilitant

la création d'une entreprise et bien d'autres.

Genius

Le programme Genius évoqué dans le thème de cette édition est initié par la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo pour accompagner les entrepreneures, artisanes, commerçantes et agricultrices dans le développement et la structuration de leurs projets. Il s'exécute à Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo dans le département de la Cuvette, Dolisie dans le Niari et Ouesso dans la Sangha. Ce programme vise à former et accompagner mille femmes entrepreneures en incubation pendant trois mois et deux cents autres en accélération durant un mois. Aussi, la facilitation de l'accès aux financements, aux marchés et aux outils numériques est au menu de ce programme.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Renforcer la résilience des enfants face aux changements climatiques

Validé le 10 octobre à Brazzaville, le rapport de l'analyse du paysage climatique pour les enfants au Congo vise à les rendre plus résilients face aux répercussions du changement climatique. Une étude co-réalisée par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo et l'Unicef.

« L'enjeu est la prise en compte des enfants, adolescents et jeunes dans les politiques de développement de la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques au Congo », a expliqué la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, ouvrant les travaux de l'atelier de validation.

Le rapport a cerné les risques climatiques spécifiques auxquels les enfants sont exposés, tout en formulant des recommandations assorties des stratégies de développement de la résilience de la couche juvénile. Promouvoir l'engagement des enfants aux problématiques liées au climat et à la préservation de la biodiversité font partie des objectifs à atteindre.



Les acteurs impliqués dans l'analyse du paysage climatique pour les enfants / Adiac

Pour sa part, le représentant adjoint de l'Unicef au Congo, James Mugavu, a fait constater que le changement climatique a des

répercussions sur tous les aspects de la vie des enfants : leur sécurité alimentaire, leur santé, leur accès à l'éducation, à l'eau

potable et aux services d'assainissement décentes. D'où, l'utilité de cette étude qui propose des pistes de solutions adaptées aux

« L'enjeu est la prise en compte des enfants, adolescents et jeunes dans les politiques de développement de la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques au Congo »

réalités du Congo, a-t-il souligné, en appelant à la mobilisation des financements pour accompagner l'action gouvernementale. Il est aussi question de rendre les infrastructures sociales, notamment les écoles et les centres de santé, plus résilients face au choc climatique.

« L'amélioration de la gestion des risques de catastrophes environnementales ne peut être possible que si toutes les parties prenantes s'impliquent pleinement et collaborent : le gouvernement, les organisations de la société civile, le système des Nations unies, le secteur privé, les donateurs et, bien sûr, les enfants et les jeunes eux-mêmes », a indiqué James Mugavu, évoquant une collaboration fructueuse sur l'agenda climatique.

Rominique Makaya

COMMERCE

L'OMC revoit à la hausse ses prévisions pour l'Afrique

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a revu à la hausse ses prévisions concernant les échanges commerciaux africains pour l'année 2025. Dans la dernière édition de son rapport Global Trade Outlook and Statistics, publié le 7 octobre, l'organisation table désormais sur une progression de 5,3 % des exportations de marchandises africaines, contre 0,6 % prévu en avril dernier. Les importations, quant à elles, devraient augmenter de 11,8 %, bien au-delà de la prévision initiale de 6,5 %.

Les projections de l'OMC d'avril étaient assombries par les tensions commerciales liées à la hausse des tarifs douaniers imposés par l'administration américaine. Ces mesures protectionnistes faisaient craindre un ralentissement du commerce mondial, notamment dans les échanges entre pays du Sud et du Nord. Mais la dynamique observée au premier semestre 2025 a surpris « positivement », conduisant l'OMC à réviser ses estimations pour la plupart des régions du monde, y compris l'Afrique. Avec une croissance prévue de 11,8 %, le continent africain en-

registrerait la plus forte hausse des importations au monde cette année, devant l'Asie (+5,7 %) et l'Amérique du Sud (+8,8 %). En revanche, dans le secteur des services, l'Afrique reste en retrait. Les exportations de services devraient croître de seulement 1,3 % en 2025, après une hausse de 4,9 % en 2024. Une légère amélioration est attendue en 2026, avec une progression de 2,1 %. À titre de comparaison, la moyenne mondiale des exportations de services atteindra +4,6 % en 2025 et +4,4 % en 2026, portées par le dynamisme des services numériques et de ceux liés à l'intelli-

gence artificielle. Toutefois, des pays africains comme le Kenya, l'Égypte et le Nigeria, qui misent sur la digitalisation, pourraient tirer parti de cette tendance pour stimuler leur croissance dans les télécommunications et les services informatiques.

Au niveau mondial, le commerce de marchandises devrait progresser de 2,4 % en 2025, contre une contraction de -0,2 % prévue en avril. Cette accélération s'expliquerait par plusieurs facteurs : une hausse anticipée des importations en Amérique du Nord avant l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane,

des conditions macroéconomiques plus favorables, ainsi qu'une augmentation de la demande en produits liés à l'intelligence artificielle. L'OMS avertit que ce rebond ne devrait pas durer, car en 2026 la croissance du commerce mondial ralentirait à 0,5 %, freinée par la montée du protectionnisme et un ralentissement économique mondial. Pour 2026, l'OMC prévoit une croissance faible des exportations africaines, tandis que les importations devraient augmenter de 5,4 %, un rythme tout de même supérieur à la moyenne mondiale.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de vingt et un mille interventions déjà réalisées cette année

Les services de sécurité civile ont secouru près de 21 627 personnes jusqu'à cette date de l'année, selon le rapport présenté le 9 octobre, à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

En se référant aux données ventilées par genre, 21 627 secours à victimes (Candidats aux différents examens d'Etat, personnel administratif et agents des services de l'ordre) ont été documentés jusqu'à présent. A cela il est à ajouter le nombre de cas ayant nécessité une prise en charge, dont 49 évacuations sanitaires vers les structures hospitalières. Avec 7905 cas, Brazzaville est la ville ayant enregistré le plus grand nombre d'interventions, suivie du département de la Sangha (1934 cas), de Pointe-Noire/Kouilou (1863 cas) et de la Likouala (1707 cas). Des données compilées, les céphalées, comme à l'accoutumée, se classent en tête des symptômes pathologiques dominants avec 6422 cas. Elles sont suivies par le paludisme (2307 cas), le syndrome grippal (2126 cas) et la dysménorrhée (1354 cas). S'agissant de la comparaison par année, il est constaté une hausse de +2650 cas, soit une progression de

12,25%. Cette hausse significative témoigne d'une capacité renforcée des services de sécurité civile à répondre efficacement aux besoins sanitaires durant les examens d'Etat et concours. Cette capacité est largement facilitée par l'élargissement du maillage territorial. Avec 56 localités desservies en 2025, contre 45 en 2024, l'extension du périmètre de couverture a permis d'atteindre un plus grand nombre de candidats, y compris dans les zones auparavant non desservies. Clôturent la présentation de ces données, le commandant en second, le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto, a déclaré qu'il convient de retenir que la couverture sanitaire de chaque examen d'Etat ou concours a requis en moyenne la mobilisation de près de quatre cent vingt-cinq agents et trente-sept véhicules (Ambulances, véhicules de liaison, motos) pour cent quarante-huit déploiements. Globalement, le personnel impliqué est de mille sept cents, toutes



Les participants à la présentation du rapport/Adiac

catégories confondues. La consommation de carburant a été de près de quinze mille litres de gasoil et cinq mille litres d'essence. « *Un tel déploiement, logiquement lourd, n'aurait pu être possible sans la détermination personnelle et l'engagement financier des ministres en charge des enseignements général et technique. Nous les*

remercions sincèrement. Le commandement de la sécurité civile a fourni les données relatives à ce bilan afin que leurs services assermentés en tirent des enseignements idoines, susceptibles d'améliorer collectivement la sérénité des sessions à venir », a-t-il indiqué.

Le colonel-major Serge Pépin Itoua Poto a souligné que

ce bilan constitue désormais un outil d'analyse pour l'avenir. Leur engagement à poursuivre le maillage sécuritaire du territoire, conformément à la vision de proximité impulsée par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, reste entier, avec la volonté de l'étendre aux zones les plus isolées, selon les ressources disponibles.

Guillaume Ondze

ECOLE DE GÉNIE TRAVAUX

Un fleuron de la coopération franco-congolaise

Le nouvel attaché de défense, chef de mission de coopération et de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Thomas Cassan, a exprimé auprès du staff dirigeant de l'Ecole de génie travaux (EGT), au cours d'une visite le 9 octobre à Brazzaville, sa joie pour cet établissement qui représente une spécialité unique en Afrique, très utile pour les forces armées en général et pour les Forces armées congolaises en particulier.

« *La présence de l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo traduit, tout simplement, la bonne poursuite de cette volonté de coopération qui anime les autorités congolaises et particulièrement, les militaires que nous sommes. L'attaché de défense et moi-même sommes ici en train de matérialiser cette volonté commune des chefs d'Etat* », a indiqué, dans son mot de circonstance, le directeur de l'EGT, le colonel-major Armand Pascal Mboumba.

Cette visite s'est inscrite dans le cadre du renforcement des liens entre les deux nations, particulièrement dans le domaine de la formation et de la coopération militaire. Elle a débuté par une présentation détaillée de l'école par le lieutenant-colonel Lovis Mabandza, directeur des études et de la formation. Créée en 2006,



La visite des installations/Adiac

cette école a formé à ce jour près de 3000 personnels, tant militaires que civils, dans divers domaines techniques.

Le colonel Thomas Cassan a pu ainsi découvrir les différentes infrastructures de cet établissement dont le réfectoire,

les salles de classe modernes conçues pour offrir un cadre d'apprentissage optimal aux stagiaires venus de différents pays

d'Afrique francophone, les équipements techniques spécifiques à chaque filière, à savoir la topographie-dessin, la menuiserie, la plomberie et la maçonnerie, sans oublier l'atelier de simulation de conduite des engins de travaux publics pour préparer les futurs techniciens aux exigences du terrain.

Au terme de la visite, le colonel-major Armand Pascal Mboumba a remis des souvenirs symboliques au colonel Thomas Cassan, témoignant l'hospitalité et l'amitié qui unissent les deux pays.

Soulignons que l'EGT est un établissement public à caractère administratif, de formation professionnelle, ouvert à la société congolaise et œuvre pleinement au développement économique et social du pays, en contribuant notamment à l'employabilité de la jeunesse.

G.O.



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relatif aux faits de contrefaçon des billets BEAC « type 2020 » relayés dans les médias

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), garante de l'authenticité des signes monétaires qu'elle émet, suit attentivement la situation née de la recrudescence des faits de contrefaçon touchant la nouvelle gamme des billets BEAC « type 2020 » mis en circulation le 15 décembre 2022, dont les médias et les réseaux sociaux rendent largement compte démantèlement des réseaux de faux-monnayeurs, saisie des faux billets BEAC « type 2020 » en voie d'être écoulés au sein du public. etc.).

Dans ce contexte, la BEAC tient avant tout à rassurer le public sur la priorité qu'elle accorde en permanence à la lutte contre la contrefaçon des billets de banque qu'elle met en circulation, et à réaffirmer le caractère infalsifiable des billets BEAC « type 2020 ».

La nouvelle gamme de billets BEAC « type 2020 » comporte des signes de sécurité renforcés relevant des technologies modernes les plus avancées, qui rendent ces coupures difficilement falsifiables par les contrefacteurs, et les tentatives de contrefaçons détectables aisément par les utilisateurs avertis.

C'est le lieu de souligner que la contrefaçon déplorée des nouveaux signes monétaires reste en proportion très faible voire dérisoire, comparativement au volume des billets BEAC « Type 2020 » en circulation. Globalement, les populations de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ont favorablement accueilli la nouvelle gamme de billets BEAC « type 2020 », et en font usage au quotidien dans leurs transactions.

Les expertises réalisées au Laboratoire d'Analyse des Contrefaçons de la BEAC sur les faux billets saisis par les forces de sécurité et sur ceux saisis par les banques commerciales et transmis à la BEAC, attestent qu'aucun des signes de sécurité des nouveaux billets BEAC « Type 2020 » n'a été reproduit avec succès par les faux-monnayeurs. Les contrefaçons en circulation se résument à des copies en couleur des billets authentiques, réalisées par des amateurs à travers des chaînes graphiques avec du papier bureautique, et donc non fiduciaire.

C'est précisément en misant sur leur capacité à tromper la vigilance des populations, notamment lors de la mise en circulation d'une nouvelle gamme de billets, que les faux monnayeurs, nonobstant la répression de cette activité par les lois nationales, s'évertuent à écouler des faux-billets au sein des populations vulnérables.

Toutefois, le faux monnayage étant très préjudiciable sur l'économie en général et sur les personnes qui sont spoliées par les faux monnayeurs en particulier, la BEAC invite sa clientèle institutionnelle et le public qui constituent les premières barrières pour la détection de la fausse monnaie, à la plus grande vigilance et leur recommande de vérifier, pour chaque billet, la présence des signes de sécurité et d'authentification Grand Public. Ces signes de sécurité et d'authentification Grand Public sont illustrés, entre autre, dans l'Application Mobile d'aide à l'authentification des billets de la gamme 2020 dénommée « BEAC NG2020 » téléchargeable sur App Store et Google Play Store et sur le site Web de la BEAC.

Enfin, la BEAC rappelle enfin que nul n'ignore, que sont passibles de poursuites judiciaires :

le fait de détenir, d'importer, d'exporter, de transporter, de recevoir ou de se procurer de la fausse monnaie dans le but de la mettre en circulation en toute connaissance de cause;

la reproduction de signes monétaires c'est-à-dire, la création de toute image tangible ou intangible qui présente une ressemblance avec un billet de banque ou l'image d'une pièce de monnaie, que ce soit la taille de l'image, les matériaux, instruments et techniques utilisés pour la produire et indépendamment du fait que les motifs, lettres et symboles figurant sur le signe monétaire aient été modifiés ou non ;

la falsification de signes monétaires c'est à dire, l'altération d'un signe monétaire en vue de modifier sa substance ou son poids ;

le fait de fabriquer, de détenir, de recevoir ou de se procurer des instruments, des objets, des programmes informatiques ou tout autre procédé destinés, par leur nature, à la fabrication de fausse monnaie, à l'altération des monnaies ou à la fabrication d'éléments de sécurisation des signes monétaires.


Yvon SANA BANGUI

145 ANS DE LA FONDATION DE BRAZZAVILLE

Une journée culturelle et scientifique organisée pour la circonstance

A l'occasion de la commémoration des 145 ans de la fondation de Brazzaville, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a organisé, la semaine dernière, une journée culturelle et scientifique dans l'auditorium Denis-Sassou-NGuesso de ce mémorial.

Dans son mot d'ouverture, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, présidente du comité d'organisation de la journée culturelle et scientifique, Bélanda Ayessa, a rappelé que le Pr Théophile Obenga, dans son apologie à « la géométrie égyptienne », p.14, disait : « *Aucun peuple du monde qui vit aujourd'hui n'ignore ou feint d'ignorer son passé, son histoire. Tout peuple du monde qui vit aujourd'hui vit avec sa mémoire culturelle. Il est nécessaire et utile de connaître son histoire, l'évolution culturelle chronotope de son peuple, pour mieux saisir et comprendre le progrès incessant de l'humanité, y contribuer aussi, en toute lucidité et responsabilité* ». Elle a indiqué que trop souvent, la mémoire est reléguée au silence, comme si elle appartenait au passé. En réalité, elle est une force active, une véritable énergie créatrice indissociable de la destinée d'un peuple.

Pour Bélanda Ayessa, en célébrant Brazzaville, autrefois N'cuna Mfoa, « nous affirmons avec véhémence dans une démarche anamnastique que notre héritage n'est pas un vestige à ranger dans une armoire mais un levier indispensable dans le quotidien de notre existence. C'est donc un acte de réaffirmation identitaire. Car une nation qui doute de sa mémoire chancelle dans son avenir, tandis qu'un peuple



Les participants se tenant main dans la main en signe du vivre ensemble/Adiac

conscient de son héritage devient inébranlable face aux vicissitudes du temps. Souvenons-nous de notre histoire! Ce 145e anniversaire nous interpelle tous. Il nous appelle à décoloniser nos imaginaires, à sortir de l'oubli volontaire, à revaloriser nos récits fondateurs », a-t-elle déclaré.

La présidente du comité d'organisation a rappelé que cette journée scientifique marque également le dix-neuvième anniversaire du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, inauguré le 3 octobre 2006 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Elle a invité à

la transformation de ce moment en une renaissance de la mémoire. Renaissance qui oblige à transmettre aux jeunes générations l'essentiel : comprendre d'où l'on vient pour mieux savoir où l'on va. Car, la grandeur d'une ville ne se mesure pas uniquement à l'ampleur de ses infrastructures, mais à la densité de son héritage immatériel, à la force de son esprit, et à la qualité des valeurs qu'elle transmet aux générations futures. Pour terminer, elle a formulé le vœu que cette journée culturelle et scientifique ne soit pas seulement un hommage au temps écoulé, mais un appel à l'action.

« *Qu'elle ravive en nous le sens de notre identité et le courage d'assumer, avec fierté et détermination, l'héritage que Brazzaville nous confie depuis 145 ans* », a-t-elle dit.

Préserver la mémoire de Brazzaville

Après l'allocution de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, présidente du comité d'organisation de cette journée culturelle et scientifique, le tour est revenu aux conférenciers de débattre sur des thèmes précis. Dans leurs échanges, ils ont souligné l'importance de préser-

ver la mémoire de Brazzaville. La première conférence animée par Joachim Emmanuel Goma-Thethet, professeur titulaire à l'université Marien- Ngouabi (UMNG), a porté sur le thème « *Dire et connaître Brazzaville à travers la chanson de la rumba congolaise* ». Il a souligné que Brazzaville a des diminutifs dans les chansons congolaises. « *On appelle Brazzaville aussi Béa, Brazza. Il y a des synonymes qui confèrent la ville de Brazzaville qui sont issus soit du français, soit des langues locales, langues nationales...* ». S'en est suivi la deuxième conférence avec le Pr Joseph Nzidi. Enfin la troisième avec Ghislain Miélodore Mypoula-Massamba, docteur en littérature africaine à l'UMNG.

Satisfait d'avoir assisté à cette journée culturelle et scientifique, l'un des conférenciers a indiqué qu'en tant qu'étudiant, il a appris beaucoup de choses, notamment l'histoire du passé du Congo avec la ville de Brazzaville qui s'appelait N'Cuna-Mfoa avant la venue de l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza; la pédagogie et même plus car il a été édifié sur le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Notons que la journée culturelle et scientifique a été animée par l'artiste musicien Jean Didier qui a brillamment interprété la chanson Congo ékolo monene » de feu Jacques Loubélo.

Bruno Zéphirin Okokana

DISPARITION

La République rend un dernier hommage à André Georges Mouyabi ce 13 octobre

La République reconnaissante rend ce 13 octobre, à Brazzaville, au Palais des congrès, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, un dernier hommage à l'ancien président de l'Assemblée nationale et ministre, André Georges Mouyabi, décédé le 18 septembre en France, à l'âge de 90 ans.

La dépouille d'André Georges Mouyabi est arrivée à Brazzaville le 8 octobre où elle a été accueillie à l'aéroport international Maya-Maya par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, en présence du président du Sénat, Pierre Ngolo. Né en 1935 à Ditadi, dans le district de Loudima (Département de la Bouenza), il a débuté ses études primaires à Mouyondzi avant de les poursuivre au Collège moderne de Dolisie, Mbounda (Département du Niari), puis au lycée Léon-Mba de Libreville, au Gabon. Il embrassa par la suite la carrière d'enseignant après sa formation à l'Ecole normale de Mitzic. De 1960 à 1962, il a fréquenté au Centre d'études administratives et techniques

de Brazzaville (Section pédagogique sciences) avant de s'envoler ensuite pour Saint Cloud, en France, pour suivre ses études à l'Ecole normale supérieure, notamment au Centre audio-visuel, de 1962 à 1963.

André Georges Mouyabi fut député de Madingou, Loutété et Mfouati, et commissaire du gouvernement (préfet) à Dolisie, du 15 mars 1965 au 10 mai 1966. Elu président de l'Assemblée nationale le 10 mai 1966, il quitte ses fonctions le 1er août 1968, après la dissolution de cette institution par le président Massamba-Débat, suite à une crise politique. A la création du Conseil national de la révolution en août 1968, il est nommé secrétaire permanent du

Directoire, nouvelle direction politique du pays. Ambassadeur itinérant de février à décembre 1969, André Georges Mouyabi a occupé les fonctions de directeur général de l'Hôpital général de Brazzaville de mai 1970 à juillet 1971. Directeur des Affaires administratives et financières au ministère de l'Enseignement de février 1972 à août 1973, il fut ministre de l'Industrie et des Mines dans le gouvernement du Premier ministre Henri Lopes en 1973, puis ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat chargé de l'Environnement, du 9 janvier au 18 décembre 1975. A l'avènement de la démocratie, il est nommé le 31 août 1992 ministre de la Fonction publique et des Réformes

administratives dans le gouvernement du Premier ministre Maurice Stéphane Bongo-Nouarra, sous la présidence de Pascal Lissouba.

Président de l'Union pour le progrès social et la démocratie dont il est cofondateur en décembre 1989 avec Jean-Michel Bokamba Yangouma et Ange Edouard Pongui, André Georges Mouyabi est, à l'occasion de la Conférence nationale souveraine de 1991, nommé conseiller de la République, l'équivalent de député de transition. Conseiller spécial du président Pascal Lissouba de 1996 à 1997, il intègre l'Union panafricaine pour la démocratie sociale en 1998, où il siégeait au Bureau politique.

Parfait Wilfried Douniama

HÔPITAL DE RÉFÉRENCE DE TALANGAI

Dépistage gratuit de la sécheresse oculaire

A l’occasion de la Journée mondiale de la vue célébrée le deuxième jeudi du mois d’octobre, le service d’ophtalmologie de l’Hôpital de référence du district sanitaire de Talangai, 6^e arrondissement de Brazzaville, a organisé une campagne spéciale pour sensibiliser la population à la sécheresse oculaire.

La sécheresse oculaire, appelée encore « Syndrome de l’œil sec », est un type d’affection touchant le système lacrymal chez l’humain ou chez l’animal. Elle peut être congénitale ou acquise, et peut entraîner une « xérophtalmie ».

C’est pour prévenir cette pathologie que l’Hôpital de référence de Talangai a initié la campagne dépistage qui s’est tenue du 9 au 10 octobre, sur le thème « Aimez vos yeux ».

Des dizaines de patients souffrant des maladies oculaires y ont participé, et se sont faits dépister de cette pathologie, du glaucome, de la cataracte ainsi que de bien d’autres maladies oculaires. L’objectif a été de sensibiliser la population à cette maladie, mais aussi de lui montrer comment elle doit prendre soins de ses yeux pour les garder en bonne santé.

« Hormis la sécheresse oculaire, la campagne permettra de dépister aussi le



Quelques patients attendant d’être dépistés à l’Hôpital de référence de TalangaiAdiac

« Hormis la sécheresse oculaire, la campagne permettra de dépister aussi le glaucome, la cataracte et bien d’autres pathologies oculaires. Une fois que le patient est dépisté positif, il est orienté vers le service habilité. L’objectif est d’informer la population de cette pathologie, mais aussi de lui montrer comment qu’elle doit prendre soins de ses yeux. Et parmi les remèdes, elle doit manger beaucoup de légumes, de fruits et prendre au moins deux litres par jour »

glaucome, la cataracte et bien d’autres pathologies oculaires. Une fois que le patient est dépisté positif, il est orienté vers le service habilité. L’objectif est d’informer la population de cette pathologie, mais aussi de lui montrer comment qu’elle doit prendre soins de ses yeux. Et parmi les remèdes, elle doit manger beaucoup de légumes, de fruits et prendre au moins deux litres par jour », a expliqué la Dr Eurydice Lebondzo, cheffe de service ophtalmologie à l’Hôpital de référence de Talangai.

Pour renforcer la prise en charge des patients souffrant de ces pathologies oculaires, elle a annoncé l’ouverture, le 20 novembre prochain, d’une grande campagne de dépistage et de traitement gratuit de de la cataracte. Celle-ci sera animée par des ophtalmologues soudanais.

Firmin Oyé

SANTÉ MENTALE

Le nombre des soignants en-deçà des besoins

À la faveur de la Journée mondiale de la santé mentale, célébrée le 10 octobre, l’Organisation mondiale de la santé (OMS) tire la sonnette d’alarme sur le déficit de personnel en santé mentale. Son récent rapport révèle des inégalités profondes entre les régions du monde.

L’agence onusienne a invité la communauté internationale à réfléchir aux défis posés par les troubles psychiques et à l’importance de garantir un accès équitable aux soins, notamment dans les contextes de crises humanitaires, de conflits armés ou d’urgences sanitaires. Cette année, le thème est axé sur l’accès universel aux services de

la santé mentale. Selon l’OMS, le monde souffre d’un manque critique de professionnels en santé mentale, aggravé par une répartition profondément inégale entre les régions. Les données recueillies auprès de 132 États membres de l’OMS montrent que le nombre moyen de professionnels de santé mentale (Psychologues, psy-

chiatres, infirmiers spécialisés, travailleurs sociaux...) s’élève à 13,5 pour 100 000 habitants dans le monde, tous secteurs confondus. Ce chiffre, souligne l’OMS, masque en réalité de profondes disparités régionales. L’Afrique et l’Asie du Sud-Est figurent parmi les zones les plus démunies, avec seulement 2 à 4 professionnels pour 100 000 habitants, soit plus de trois fois moins que la moyenne mondiale. Ces régions, souvent confrontées à des crises prolongées et à des infrastructures sanitaires fragiles, peinent à former et à retenir des spécia-

listes de la santé mentale. À l’inverse, l’Europe affiche plus de 80 professionnels pour 100 000 habitants, un chiffre six fois supérieur à la moyenne mondiale, traduisant un investissement historique dans les systèmes de soins et la reconnaissance de la santé mentale comme enjeu prioritaire de santé publique. Les Amériques (avec 22 professionnels pour 100 000 habitants) et la région du Pacifique occidental (14 pour 100 000) se situent au-dessus ou à peu près dans la moyenne mondiale. Ces données incluent à la fois les pays à hauts revenus, comme

les États-Unis, le Canada, l’Australie ou le Japon, ainsi que des pays en développement aux ressources plus limitées. Pour l’OMS, ces écarts soulignent l’urgence d’un renforcement des investissements dans la santé mentale, en particulier dans les régions les plus vulnérables.

Au-delà du nombre de professionnels, l’OMS appelle aussi à une amélioration de la qualité de la formation, la répartition géographique, l’intégration dans les soins primaires et la lutte contre la stigmatisation.

Fiacre Kombo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE
AFRICAIN, FRANÇAIS ET ITALIEN

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

OMS-AFRIQUE

Des experts ont discuté de la gestion des programmes

Des experts en santé des quarante-sept Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique se sont réunis, du 8 au 10 octobre à Kintélé, pour corser leurs réflexions sur les questions prioritaires de santé publique : la gestion des programmes, le financement de l'institution, les partenariats stratégiques, la fabrication locale de produits de santé et les solutions locales pour un plus grand impact.

Les travaux ouverts par le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, devant un parterre de participants et présidés par le Pr Mohamed Yakub Janabi, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, ont eu pour thème « Repositionner le bureau régional de l'OMS comme leader stratégique de la santé en Afrique : accélérer l'impact dans les pays grâce à la convergence et aux solutions nationales ».

Outre la gestion des programmes et le financement de l'institution, de manière interactive, les participants ont discuté des questions de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que de la problématique de la disponibilité du médicament dans la région africaine de l'OMS.

Ils ont pris bonne note des difficultés de financement. A ce sujet, un nouvel organigramme a été approuvé et des dispositions sont prises pour faire en sorte que l'OMS reste présente dans l'ensemble des quarante-sept pays pour assurer la continuité des services en rapport avec ses priorités. Par ailleurs, l'accès au médicament est difficile, surtout en ce qui concerne les vaccins qui proviennent en majorité des pays étrangers. En Afrique, il y a peut-être trois ou quatre pays qui peuvent en fabriquer, mais pas en grande quantité.

« Pour ce qui est des vaccins, il y a également un certain nombre de pays qui se sont lancés dans cette voie de fabrication. C'est un travail de longue haleine. Nous espérons que dans les années à venir, la région africaine pourra poursuivre cet objectif d'autonomie en matière de production de vaccins », a expliqué le Dr Benido Impuma, directeur du département en charge des maladies transmissibles et non transmissibles au niveau du Bureau régional de l'OMS, à Brazzaville.

Ce bureau comprend quarante-sept Etats membres. En tant que principale autorité sanitaire au sein du système

des Nations unies, l'institution œuvre pour améliorer la santé et le bien-être de la population. Dans la région africaine, l'OMS appuie les pays à mettre en place des systèmes de santé inclusifs et durables, où chacun peut trouver sécurité, soutien et espoir, même en période de crise.

Le Pr Jean Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population, a souhaité une adaptation de l'OMS aux changements actuels et futurs qui va au-delà des capacités à mobiliser les ressources financières et passera aussi par l'habileté de l'institution, notamment définir des approches d'intervention qui répondent aux besoins spécifiques des pays et des communautés, surtout vulnérables. Pour le ministre congolais, l'OMS pourra de façon durable renforcer les systèmes de santé nationaux et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques du quatorzième programme général avec un accent particulier sur la couverture sanitaire universelle.

Soutenir les systèmes de santé nationaux...

A Brazzaville, la représentation de l'OMS-Congo mène un plaidoyer sur l'importance de la mise en œuvre des soins de santé primaire afin que chaque habitant du pays, où qu'il soit, puisse avoir accès aux services de santé lorsqu'il en a besoin.

« Renforcer les capacités de mobilisation locale des ressources. Nous avons dans nos pays des personnes ressources qui ont des moyens, nous avons des institutions, nous avons des entreprises et nous avons l'Etat. Qu'au



niveau local, l'Etat, les entreprises, les personnes de bonne volonté puissent contribuer au financement de l'OMS et des partenaires pour permettre que les interventions qui sont en cours puissent se poursuivre et donner au pays la chance d'être au rendez-vous des objectifs de développement durable en 2030 », a indiqué le Dr Vincent Dossou Sodjinou, représentant résident de l'OMS au Congo.

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a souligné qu'« Au Congo, ces efforts conjoints avec l'OMS et les partenaires ont permis de réduire la mortalité maternelle de 473 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2020 à 241 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2024. La mortalité néonatale est passée de 27,6 décès néonataux pour 1 000 naissances vivantes en 2020 à 18 décès néonataux pour 1

000 naissances vivantes en 2024. L'éradication de la poliomyélite due au poliovirus sauvage est une réalité et les actions concrètes ont permis d'impacter positivement les maladies transmissibles, les maladies non transmissibles et les maladies tropicales négligées. (...) Je suis également heureux de vous annoncer que la République du Congo a lancé l'assurance maladie universelle depuis avril 2025, avec les premières personnes enrôlées dans six départements sur les douze que compte le pays ».

Des efforts additionnels sollicités dans la mobilisation des ressources financières

Il s'est rappelé, par ailleurs, que de façon particulière, la stratégie opérationnelle des personnes de santé primaire a donné de très bons résultats en matière de couverture sanitaire universelle, de promotion de la santé, de prévention

et de réponse aux épidémies. Les efforts conjoints du Congo et de l'OMS portent aussi sur le renforcement de la couverture du secteur santé, avec l'organisation récemment du Conseil national de la santé, de la revue des performances du secteur sanitaire public, puis privé, et la décentralisation aux activités locales de la gestion de la santé de base. En outre, l'appui du bureau pays a permis au Congo de gérer efficacement, voire contrôler rapidement les urgences de santé publique dans la récente pandémie de la covid-19, les inondations, la rougeole et actuellement le choléra.

La mise en œuvre de l'agenda de l'OMS-Afrique, dans le contexte actuel d'incertitude sur le multilatéralisme et la solidarité entre les Etats, demandera des efforts additionnels dans la mobilisation des ressources financières. Dans ce cadre, le Congo a annoncé le doublement de sa contribution à l'OMS lors du 74^e comité régional.

« La République du Congo et l'ensemble des Etats membres, par ma voix, renouvellent sa confiance à votre programme intitulé Agenda OMS pour construire une Afrique en meilleure santé. Cet agenda s'articule parfaitement avec des cadres régionaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la déclaration d'Abuja, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et la feuille de route de l'Agenda de Lusaka », a insisté le ministre congolais de la Santé et de la population.

Jean Rosaire Ibara a également argumenté que le Congo ne compte pas rester en marge des questions stratégiques liées au renforcement des systèmes de santé du futur telles que le renforcement des capacités des pays pour la production locale des médicaments et produits de santé, la numérisation, l'amélioration de la disponibilité des données de qualité pour orienter des décisions, ainsi que l'accélération de l'atteinte de la couverture sanitaire universelle.

Fortuné Ibara

« La République du Congo et l'ensemble des Etats membres, par ma voix, renouvellent sa confiance à votre programme intitulé Agenda OMS pour construire une Afrique en meilleure santé. Cet agenda s'articule parfaitement avec des cadres régionaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la déclaration d'Abuja, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et la feuille de route de l'Agenda de Lusaka »

EST DE LA RDC

Massad Boulos salue l’engagement de Félix Tshisekedi en faveur de la paix

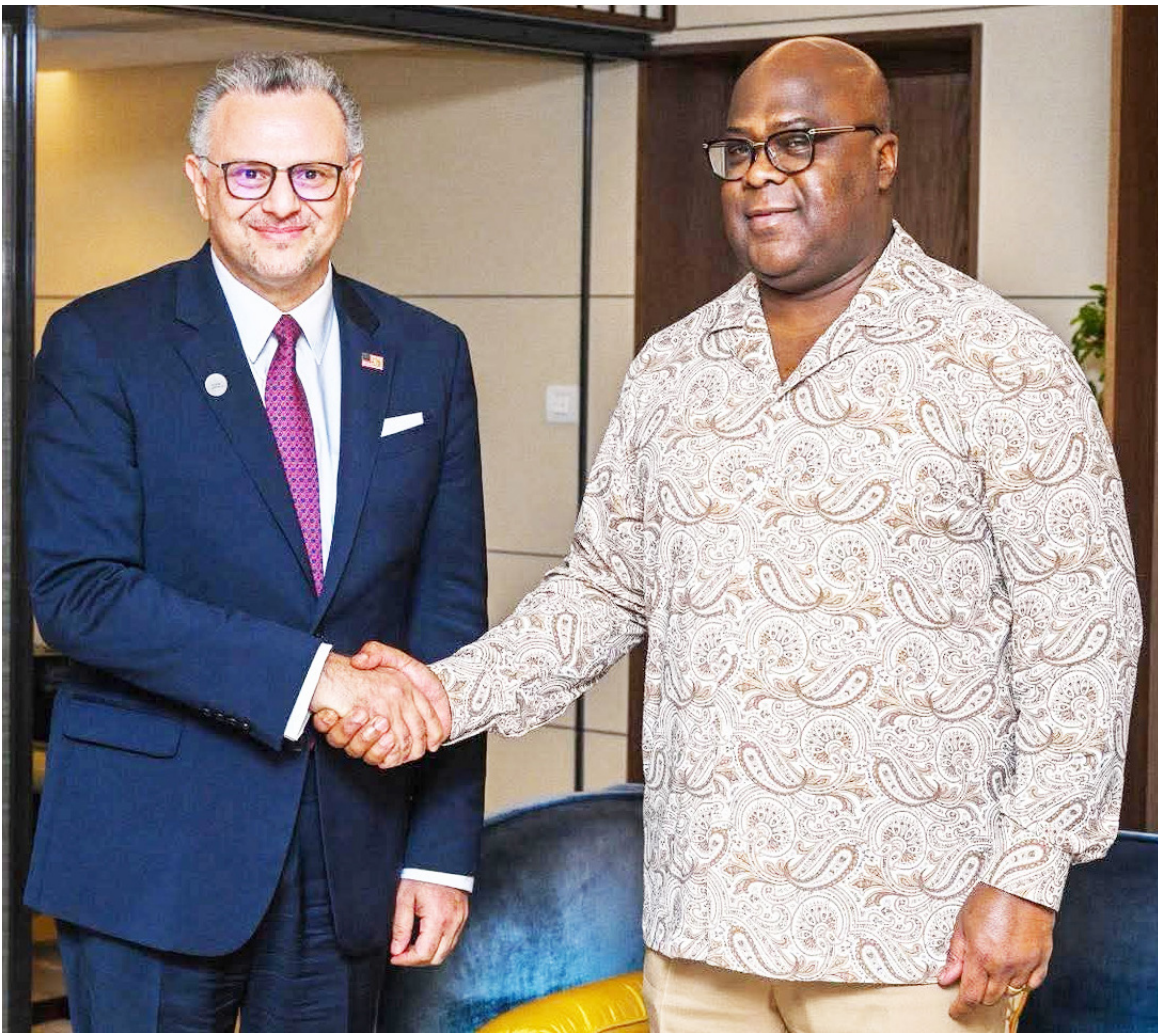
Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, s’est entretenu, le 9 octobre, avec Massad Boulos, le conseiller principal pour l’Afrique du président américain Donald Trump. C’était en marge de sa participation au Global Gateway Forum qui s’est tenu à Bruxelles, en Belgique.

Au sujet du processus de paix de Doha ayant fait l’objet de l’entrevue, Massad Boulos s’est déclaré optimiste quant au succès de cette démarche, même si « les choses semblent prendre du temps ». « On sait très bien que les délégués ont signé une Déclaration de principes le 12 Juillet 2025. Malheureusement, il y a eu des vacances à la suite de l’attaque de Doha, le 11 septembre dernier. Mais très bientôt, ils vont relancer les discussions », a-t-il rassuré.

Selon le conseiller principal pour l’Afrique du président Donald Trump, « les Etats-Unis tiennent à la souveraineté et à l’intégrité territoriale de la RDC ». L’apport des Etats-Unis, a-t-il révélé, consiste en substance à un soutien technique avec l’expertise avérée des Américains déjà présents à Doha pour suivre de près toutes les négociations dont la réouverture est prévue en début de semaine prochaine.

Soutien à une approche pacifiste

Massad Boulos s’est également prononcé sur le message du président Tshisekedi invitant son homologue rwandais à «faire la paix des braves » et à « arrêter l’escalade » du conflit



Massad Boulos posant avec le président Félix Tshisekedi./DR

dans l’Est de la RDC. « C’est un geste noble que tout le monde apprécie, c’est quelque chose de très positif qui donne un support qui permettra d’atteindre nos objectifs, qui sont la paix et la stabilité dans la région », a-t-il déclaré. Il a salué la détermination du chef de l’État congolais à privilégier le dialogue et à œuvrer pour une paix durable, dans un contexte marqué par des tensions récurrentes et des ingérences extérieures.

Le chef de l’État et l’émissaire du président Donald Trump ont également abordé les aspects liés à la coopération stratégique voulu gagnant-gagnant à travers un plaidoyer mené par les Etats-Unis auprès des sociétés américaines d’investissement. Ces dernières, à en croire Massad Boulos, sont prêtes à investir dans plusieurs secteurs à l’instar des mines, des infrastructures, de l’énergie, de la technologie et autres. Pour rappel, cette rencontre fait suite à celle de New-York, aux États-Unis d’Amérique, où les deux personnalités avaient eu des échanges similaires axés sur les différents processus de paix, notamment ceux de Washington et Doha, en RDC et le soutien des États-Unis d’Amérique pour leur réussite.

Sylvain Andema

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LÉANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prélat

Roman

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le dialogue Nord/Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Préface de Py-Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

L'Harmattan

Guy MENGHA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

Éditions LLM

EST DE LA RDC

Moïse Moni Della apprécie l'attitude conciliante de Félix Tshisekedi envers Paul Kagame

Le président du parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), Moïse Moni Della, a salué, le 9 octobre, la main-tendue du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi, à son homologue rwandais, Paul Kagame, à Bruxelles, lors du forum Global gateway.

L'attitude du président Félix Tshisekedi, a poursuivi Moïse Moni Della, devrait être observée également envers ses frères de l'opposition armée et non armée tels que Corneille Nangaa, Moïse Katumbi, Joseph Kabila ou encore des pères des églises catholique et protestante qui veulent réconcilier les Congolais au travers d'un dialogue national inclusif.

«La paix des braves est à ce prix. Aujourd'hui où le pays est menacé de la « Yougoslavisisation », la cohésion nationale est un impératif politique. Étant père de la Nation, magistrat suprême après Dieu ici sur terre au Congo, il est dans son rôle de vouloir la paix des braves et toute personne de bon sens ne peut lui tenir rigueur», a-t-il dit.

Selon Moïse Moni Della, «tendre la main et négocier n'est pas forcément une faiblesse ou une capitulation, contrairement à ce que certains

esprits pensent, après cette déclaration fracassante à Bruxelles».

Une haute stratégie politique

Coordonnateur du Camp de la patrie, le président national du parti Conadé estime que cette main-tendue de Félix Tshisekedi à Paul Kagame peut relever d'une haute stratégie, « pour vu qu'on fasse la politique du roseau, qui s'incline lorsque le vent souffle mais ne tombe pas », autrement dit de la realpolitik. Moïse Moni Della a ajouté: «D'aucuns diront qu'il faut toujours négocier en état de force, cela se fera car la RDC a une vocation de puissance. Si c'est le prix à payer pour que notre beau, riche et grand pays puisse re-



Moïse Moni Della lors d'un entretien avec le président Félix Tshisekedi / DR

trouver la paix et éviter la balkanisation, je soutiens la démarche du président Félix Tshisekedi au nom du Camp de la patrie».

Ancien vice-ministre à

la Presse et Information, Moïse Moni Della a poursuivi: «De toutes façons, en politique, il n'y a jamais d'ennemi éternel ou d'ami éternel.

Tout dépend de l'intérêt et de circonstances». Il a rappelé la leçon d'histoire qui renseigne que les Allemands et les Français se sont faits la guerre pendant longtemps et ils ont fini par fumer le calumet de la paix. Pourvu que Félix Tshisekedi et Paul Kagame puissent être sincères, a-t-il estimé.

Lucien Dianzenza

«Tendre la main et négocier n'est pas forcément une faiblesse ou une capitulation, contrairement à ce que certains esprits pensent, après cette déclaration fracassante à Bruxelles»

ATTEINTE AU DROIT D'INFORMER

Un journaliste agressé à Kisangani

David-Gaston Mukendi, reporter au média en ligne Kis24.info, basé à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, a été brutalement agressé, le 8 octobre, par des individus non autrement identifiés devant le bureau du gouverneur de province.

L'acte est condamné par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) qui exige une enquête indépendante après l'agression de David-Gaston Mukendi qui constitue manifestement une atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'enquête devra permettre d'identifier les auteurs de cette agression et de les sanctionner conformément à la loi.

L'organisation non gouvernementale exige également la restitution immédiate et inconditionnelle du matériel de travail confisqué à ce professionnel des médias. Le journaliste, a rappelé



David Gaston Mukendi / DR

l'Olpa, effectuait un reportage sur un rassemblement organisé par des activistes de la société civile exigeant la libération de Jedidia Mabela, membre du mouvement citoyen Lutte pour le changement, condamné à une peine d'emprisonnement de six mois par le Tribunal de paix de Kisangani/Makiso.

«Ses assaillants ont également confisqué son matériel de travail (téléphone et un trépied-caméra), accusant le journaliste de prendre les images de la répression de cette manifestation», a expliqué l'Olpa dans son communiqué du 9 octobre, précisant que l'un des assaillants serait un employé du gouvernorat.

L.D.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

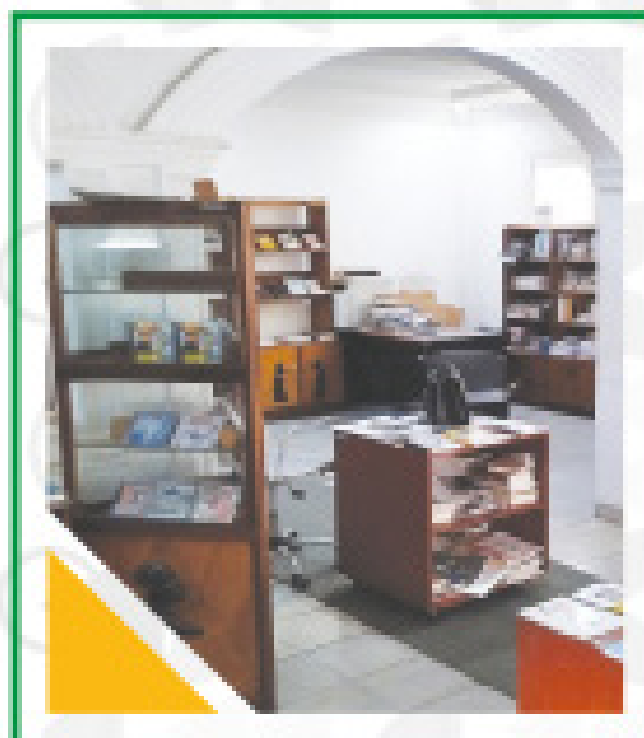
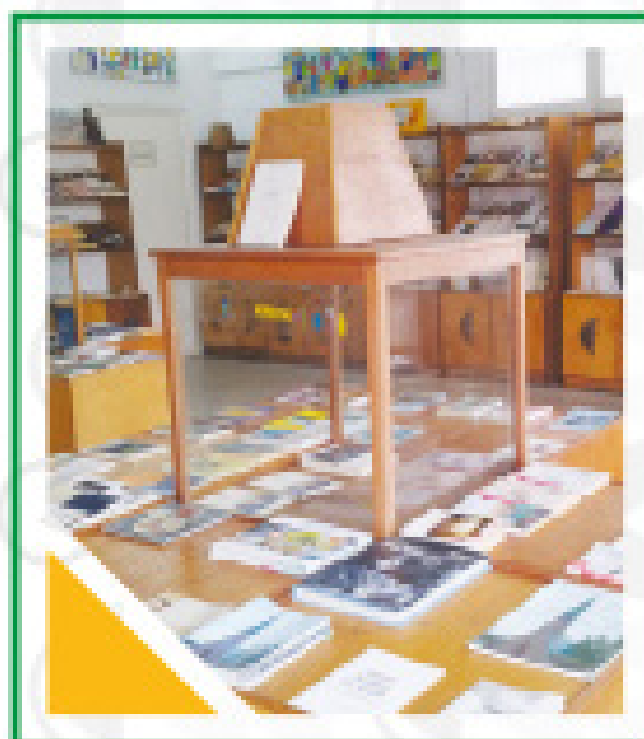
- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Émissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

PATN

Quatre principaux objectifs à atteindre à l’horizon 2027

Le Projet d’accélération de la transformation numérique (PATN) a tenu, le 9 octobre à Brazzaville, son comité de pilotage à la faveur duquel il a dressé le bilan à mi-parcours de ses activités. Bien qu’estimé satisfaisant, le projet s’est fixé quatre objectifs à atteindre d’ici à sa clôture prévue en décembre 2027.

La réunion a été présidée par Sylvain Lékaka, président du comité de pilotage (Copil) du PATN. A cette occasion, les membres de cette structure ont fait la revue à mi-parcours des activités réalisées depuis deux ans, question de corriger les erreurs enregistrées afin de réorienter le projet sur les bonnes bases. Toutefois, le copil a jugé satisfaisant le bilan de ces deux premières années du projet et a ainsi adopté des nouvelles procédures qui permettront de conduire le projet à son terme mais avec des résultats probants.

« Nous sommes présentement au milieu du projet. Il a fallu que nous fassions sa revue à mi-parcours, pour voir ce qui a marché, ce qui n’a pas marché, et identifier les bonnes procédures à mettre sur pied pour corriger les insuffisances constatées. Nous avons repris le projet pour l’améliorer afin que d’ici à décembre 2027, date butoir de la fin du projet, les résultats profitent à la population », a expliqué le coordonnateur du PATN, Mi-



Une vue des officiels lors du Copil/Adiac

chel Ngakala.

En vue de garantir le succès du projet dans les deux prochaines années, le copil du PATN a établi une nouvelle feuille de route subdivisée en composantes. Elle vise, entre autres, à renforcer favorablement l’accélération de la transformation numérique ; à affermir le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de l’économie numérique ainsi que l’acquisition des équipements.

La même feuille de route vise

aussi à renforcer l’assistance technique pour l’opérationnalisation du Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria) et l’appui au renforcement des centres de formation au numérique.

Des recommandations

A l’issue des travaux, les membres du Copil ont pris quatre recommandations. Il s’agit d’appuyer la revue des cadres juridique et réglementaire de l’Etat et de l’identification numérique

; de proposer une date pour la validation en conseil des ministres de la stratégie «Vision Congo digital 2030»; de transmettre au gouvernement les sous projets et projets de décrets sur la protection des données numériques; et d’amorcer le processus de leur adoption au Parlement.

Financé par la Banque mondiale et l’Union européenne, à hauteur de 100 millions de dollars américains, dont à peine 40 % ont pu être dé-

caissés, le PATN vise à améliorer l’accès à l’internet à haut débit pour la population mal desservie et, à renforcer les capacités du gouvernement en matière de services publics numériques.

Il a trois activités phares, à savoir connecter les Universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N’Guesso ; moderniser et digitaliser l’Etat civil; et mettre en place le portail numérique des services publics aux citoyens.

Firmin Oyé

NÉCROLOGIE



Le Directeur de l’administration et des Ressources humaines (DARH) a la profonde douleur d’informer l’ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Mme Obissi Koumou Chancelvie Denatrich, attachée des SAF en service au Secrétariat general du gouvernement, survenu le jeudi 2 octobre 2025 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 18 de la rue Loualou, zone école Akélé 3 poteaux, quartier Massengo.

Le DARH présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

CÉMAC

Les Etats appelés à la prudence dans l'action

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Baltasar Engonga Edjo'o, a appelé le 7 octobre à Malabo, en Guinée équatoriale, à l'occasion de la 42e session ordinaire du Collège de surveillance multilatérale, les Etats membres à la prudence dans l'action.

Tenue les 7 et 8 octobre en présence du commissaire en charge du Département des politiques économique, monétaire et financière, Nicolas Beyeme Nguema, la 42e session a permis aux participants d'examiner le rapport de Surveillance multilatérale 2024 et les perspectives 2025 et 2026 ; les grandes orientations de politiques économiques pour 2026, ainsi que l'état d'avancement des programmes triennaux de convergence.

Selon les conclusions présentées, l'activité économique dans la Communauté s'est consolidée, affichant une croissance de 2,7 % en hausse par rapport au 1,8 % enregistré en 2023. Cette dynamique est principalement soutenue, souligne le communiqué de presse, par le redressement du secteur non pétrolier, qui a progressé de 3,2 %. « Néanmoins, le Collège a relevé que si l'inflation s'est ralentie à 4,1 % en 2024, elle demeure supérieure à la norme communautaire de 3 %, une situation observée dans tous les Etats membres à l'exception de la Centrafrique et du Gabon », peut-on lire.

En effet, en dépit d'une croissance globale positive, la situation macroéconomique reste contras-



Les participants DR

tée, avertit le Collège, entre les pays. Ainsi, le Cameroun (3,5 %), le Gabon (3,2 %) et le Tchad (2,6 %) ont affiché des taux de croissance notables. Le Gabon bénéficiant d'une accélération portée par les secteurs pétrolier et non pétrolier. La République centrafricaine (RCA), quant à elle, a vu sa croissance s'améliorer à 1,8 % grâce, notamment, à

l'évolution de la situation sécuritaire. « Concernant la conformité aux critères de convergence, seuls le Cameroun, la RCA et la Guinée équatoriale ont réussi à respecter deux critères en 2024, tandis que le Congo, le Gabon et le Tchad n'en ont respecté qu'un. Par ailleurs, le Collège note positivement le redressement continu du taux de couverture

extérieure de la monnaie, qui s'est établi à 74,9 % en 2024, et l'augmentation des réserves de change à 4,86 mois d'importations, renforçant la stabilité externe de la zone », ont admis les participants. Ils ont précisé qu'en République du Congo, l'économie a poursuivi son redressement entamé en 2023, avec un taux de croissance remontant à 1,5 % en

2024 contre 1,1 0/0 l'année précédente, en relation avec le dynamisme des activités économiques non pétrolières.

Concernant les perspectives macroéconomiques 2025 et 2026, elles sont globalement favorables, avec une prévision de consolidation de la croissance à 2,7 % en 2025, puis un renforcement à 3,4 % en 2026. Cependant, ces projections restent soumises à d'importants risques liés aux incertitudes du contexte régional. C'est ainsi que le président de la Commission de la Cémac appelle les différents Etats membres à la prudence dans leurs actions. « En dépit de ces perspectives économiques favorables portées essentiellement par le dynamisme de l'activité économique non pétrolière, la situation macroéconomique de la Cémac demeurerait fragile puisque ne reposant pas sur des fondamentaux solides. L'accent devrait ainsi être porté sur l'implémentation des réformes visant la diversification de l'économie, l'amélioration du climat des affaires et l'approfondissement de l'intégration régionale », a exhorté Baltasar Engonga Edjo'o à l'ouverture des travaux.

Parfait Wilfried Douniama

OPEN DE LUBUMBASHI

Le Golf club de Brazzaville fait triompher le Congo

Roxy-Désiré Pango Mashimango, du Golf Club de Brazzaville, a remporté la 3e série du 46 Open de Lubumbashi, en République démocratique du Congo, signant ainsi une victoire historique pour le golf congolais qui affiche son renouveau au-delà des frontières nationales.

Avec un score cumulé de 107 points en stableford sur trois jours, Roxy-Désiré Pango Mashimango, vainqueur de la 3e série, a devancé son plus proche rival (102 points), au terme d'un tournoi âprement disputé. « Cette victoire, je la dédie à mon club et à tout un pays », a-t-il déclaré en se montrant fier de ce que sa performance a fait retentir l'hymne du Congo sur la première marche du podium du 46 Open de Lubumbashi.

Pour Grégoire Piller, président du Golf club de Brazzaville, cette victoire n'est pas un aboutissement, mais un point de départ : « Le Congo mérite d'être une nation de golf. Nous aurons, du 28 au 30 novembre prochain, l'honneur d'accueillir le premier Open de Brazzaville, le premier de l'histoire de notre pays. Ce ne sera pas seulement un tournoi mais aussi et surtout un acte fondateur, un moment d'unité na-

tionale, de fierté partagée. Le golf congolais entre dans une nouvelle ère, et Brazzaville en sera le cœur battant. »

Par ailleurs, en termes de performances, Julien Poisson, du Golf club de Diosso, a complété la 5e place de la 3e série, avec 90 points cumulés dans cette compétition à laquelle 165 joueurs venus de plusieurs pays d'Afrique centrale ont participé du 2 au 4 octobre 2025. Une manière pour eux de confirmer la vitalité du golf régional.

La dynamique impulsée par le Golf club de Brazzaville a été saluée par ses partenaires, notamment Tony Ndossa, directeur de la banque des particuliers à Eco-bank Congo, qui en est sponsor officiel. « Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est bien plus qu'un succès sportif. C'est la preuve qu'un sport d'élégance, de discipline et de respect peut devenir un moteur d'image et de cohé-



sion pour tout un pays. Le Golf Club de Brazzaville incarne cette ambition. », a-t-il indiqué. Avec le triomphe de Roxy-Désiré Pango Mashimango à Lu-

bumbashi, la tenue du premier Open de Brazzaville et le lancement officiel de la Fédération congolaise de Golf, prévu le 27 novembre prochain, une nou-



Le vainqueur Roxy-Désiré Pango Mashimango DR

velle page s'ouvre pour le golf congolais, qui s'affirme comme une terre fière, ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Rominique Makaya